

AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

« Soutien aux salons d'orientation départementaux »

Cadre réservé à l'administration :

Commission :

N° ou nom du
Programme ou du
rapport :

SESSION DU 18 décembre 2025

AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE : **X** / AP : ☐ / CP : ☐

AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE : ☐

Nom et numéro du rapport :

**J400 - Investir dans l'avenir, en éclairant les choix
d'orientation tout au long de la vie**

La Région des Pays de la Loire s'est dotée avec l'Etat et les partenaires sociaux d'une Stratégie régionale de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (SREFOP) qui pose le principe d'une organisation territoriale simplifiée et unifiée des politiques d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles. Cette stratégie s'accompagne du Plan de bataille pour l'Emploi, du Plan régional pour une orientation tout au long de la vie, ainsi que du Schéma des formations sanitaires et sociales.

Compétence partagée avec l'Etat, la loi du 5 septembre 2018 a renforcé le rôle des Régions en matière d'orientation. Ainsi, la Région des Pays de la Loire a adoptée en octobre 2023, sa Stratégie régionale de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (SREFOP) 2023-2028. Parmi les ambitions de cette stratégie, il est entre autres question de l'accompagnement des Ligériens à sécuriser leurs parcours professionnels. Pour ce faire, l'un des enjeux précisés est de renforcer les compétences à s'orienter pour éclairer les choix professionnels tout au long de la vie.

Pour faciliter cet éclairage sur les différentes trajectoires professionnelles possibles, de nombreux salons d'orientations sont régulièrement organisés sur le territoire. Afin de contribuer efficacement à l'orientation des jeunes sur l'ensemble du territoire, la Région s'est dotée d'un dispositif, puis d'un appel à projet à partir de juillet 2024 dédié au soutien des salons départementaux. Supprimé à l'occasion du vote du budget primitif de la Région les 19 et 20 décembre 2024, ce dispositif permettait pourtant de soutenir l'orientation des jeunes sur l'ensemble du territoire.

Si l'organisation par la Région du Big Bang de l'emploi permet de rassembler 45 000 visiteurs en 2024, il est certain que cette initiative ne peut se substituer à l'ensemble des forums et des salons d'orientation organisés aux quatre coins de la Région.

Soucieux d'accompagner l'ensemble des jeunes et des ligériens vers une orientation professionnelle la plus éclairée que possible, nous proposons que le dispositif d'accompagnement des salons départementaux soit réintégré comme suit :

Délibéré : Dans le paragraphe 1.1 Inspirer pour ouvrir le champ des possibles

D'ajouter :

Soutien aux salons et forums permettant d'améliorer l'information sur l'orientation, la découverte des métiers et les formations qui y mènent

Le salon est le premier outil d'orientation plébiscité par les familles car il provoque des rencontres fortuites avec des représentants des écoles et des professionnels. C'est pourquoi la Région des Pays de la Loire a développé son propre évènement, le Big Bang de l'Emploi en 2023. En 2026, elle poursuivra toutefois son engagement auprès des salons d'orientation départementaux.

Je vous propose d'inscrire une autorisation d'engagement de 250 000 € au titre du soutien aux salons d'orientation départementaux.

Il est proposé de supprimer en conséquence l'autorisation d'engagement proposée dans le cadre de l'alinéa 1.1 Inspirer pour ouvrir le champ des possibles, Le Média orientation : nouvel outil d'information sur l'orientation répondant aux attentes des jeunes d'un montant équivalent de 250 000 €



Franck Nicolon
Conseiller régional du groupe
L'Écologie Ensemble



Claire Schweitzer
Conseillère régionale du groupe
L'Écologie Ensemble